



L'ACTUALITE MUNICIPALE

VISITE DU SOUS PREFET



Mr PAYEBIEN, Sous Préfet de Belley, accompagné de Mme SOLDANI, Secrétaire Générale ont rendu visite à la commune d'Aranc le mardi 13 avril. Après avoir échangé avec les élus en salle du Conseil et évoquer les différents projets de la commune, ils se sont rendus à la fruitière d'Aranc et à la découverte du chantier médiéval de Montcornelles où ils ont été très attentifs aux explications de Fanny AZNAR au cours d'une visite guidée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL

Vote du budget primitif 2021 :

Fonctionnement :

Montant total : 367 223 €

Principaux postes :	
Achat de combustibles :	23 000 €
Energies :	14 000 €
Entretien des bâtiments publics :	12 500 €
Entretien des chemins communaux :	28 000 €
Contribution au SIVU (écoles) :	59 000 €
Eclairage public :	15 000 €
Contribution au SDIS (pompiers) :	6 000 €
Frais de personnel et charges sociales :	69 000 €

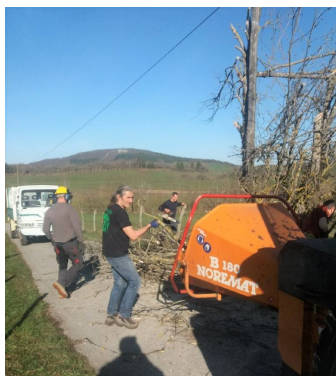
Investissement :

Montant total : 147 940 €

Petit patrimoine :	3 000 €
Sécurisation des rues :	4 000 €
Achat matériel (saleuse, broyeur) :	15 000 €
Achat défibrillateurs :	15 000 €
Création piste forestière (Crêt Galère) :	5 000 €
Accessibilité bâtiments (rampe entrée mairie) :	2 000 €
Travaux sylvicoles :	3 000 €
Etanchéité façade sud salle polyvalente :	18 000 €
Remboursement des emprunts :	38 280 €
Déficit reporté :	44 418 €

COMMISSION TRAVAUX

Elagage :



En prévision de la pose des câbles d'alimentation de la fibre optique qui suivront les lignes téléphoniques, les membres de la commission travaux, ont participé à 2 journées d'élagage avec l'entreprise Mégret.

Achat de tables :



2 tables ont été achetées, l'une pour le city stade d'Aranc (photo ci contre) l'autre à destination des abords du four de Rougemont. Elles ont été fabriquées par l'école du bois de Cormaranche pour un montant de : 642 € HT. Nous tenons à remercier les boulistes d'Aranc qui ont participé à la fixation de cette table. Celle de Rougemont sera installée après la fabrication d'une dalle en béton.

Broyage :



Panneau allée du Raffour,
Mont d'Aranc.



Les arbres coupés à la Teissonnière, le long de la RD 34 ont été broyés en plaquettes pour la chaufferie.

SERVICE TECHNIQUE

Lasurage du four du Quart d'Avard :



Lasurage des dessous de toit du four du Quart d'Avard par l'employé communal.

COMMISSION FLEURISSEMENT



Les membres de la commission fleurissement ont participé au nettoyage de l'une des cuves de l'ancienne fruitière d'Aranc qui sera installée et fleurie prochainement aux abords du four du Quart d'Avard d'Aranc.

Les membres de la commission ont également participé au fendage des bois chez Mr Ackerman qui lui serviront à chauffer sa serre pour la production des plantes.



Nous remercions Mr Emin Yves qui a offert les bois et Mr Cyril Varignier qui a fendu le bois avec son matériel.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les membres de la commission réunis le 7 avril dernier ont décidé :

- Dans un esprit de service public et d'équité, de mettre en place un ramassage d'encombrants au porte à porte, pour que chaque foyer puisse en bénéficier. Pour plus d'explications voir le document joint.
- Afin d'éviter que des ordures soient déposées sur la voie publique (masques, cannettes, papiers...etc...) il est envisagé de mettre en place des poubelles aux endroits fréquentés par le public.
- Des affichettes « **Respectons la nature** » seront posées au city stade, sur les panneaux d'affichage municipaux dans chaque village et à la fruitière.

Autorisation d'urbanisme année 2021 (Demande Préalable de travaux) :

- DP n° 0014 : DAVID Guy (Aranc) : cloisonnement de l'escalier d'accès à l'habitation.
DP n° 0015 : BELIN Muriel (Les Pézières) : Réfection 1 pan de toiture.
DP n° 0016 : BELIN Muriel (Les Pézières) : Changement porte de garage et de la cave.
DP n° 0017 : GROBAS Claude (Aranc) : Réfection 1 pan de toiture.
DP n° 0018 : PINGON Denis (Aranc) : Abri à bois.
DP n° 0019 : PINGON Denis (Aranc) : Réfection de 2 pans de toiture et changement de fenêtres.
DP n° 0020 : ETEVENAUX Jean Axel (Résinand) : Rénovation et extension de la terrasse.

INFOS PRATIQUES

Inscriptions à l'école d'Aranc/ Evosges :

Comme l'année dernière, les inscriptions au sein du RPI Aranc/Evosges peuvent se faire par mail :

1) Inscrire votre enfant auprès de la mairie de votre domiciliation : mairie.aranc@wanadoo.fr

2) Inscrire votre enfant à l'école concernée :

De la maternelle au CE1 à Aranc : ce.0010237c@ac-lyon.fr

Du CE2 au CM2 à Evosges : ce.0010571r@ac-lyon.fr

Les pièces à joindre à votre demande sont :

Certificat de mairie, livret de famille et carnet de santé.

Dérogation école :

Nous vous rappelons que les demandes de scolarisation d'un enfant habitant sur la commune pour une école extérieure sont systématiquement refusées compte tenu des investissements réalisés et des services apportés par la commune qui permettent de prendre en charge un enfant de 7h30 à 18h30.

Construction d'une nouvelle gendarmerie :

Les locaux actuels de la brigade de gendarmerie d'Hauteville sont devenus vétustes, et des problèmes d'environnement sont réels.

Nous devons construire une nouvelle gendarmerie si l'on veut garder ce service de proximité pour nos communes rurales. La commune de Plateau d'Hauteville seule, ne peut endosser l'endettement lié à ce projet (environ 3 millions d'euros).

Actuellement 13 communes sont concernées. Il a été demandé aux communes d'Evosges et de Ruffieu de rejoindre cette brigade. La création d'un SIVU est le préalable à ce projet. La participation des communes sur le socle du financement selon une clé de répartition est à définir, plusieurs options sont à l'étude. Chaque commune sera caution à hauteur de sa participation sur l'emprunt consenti par le SIVU.

Les ressources du SIVU seront constituées de subventions, des loyers de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) au titre d'un bail de 9 ans renouvelable. Le budget annuel du SIVU sera établi de manière à ce que les loyers couvrent les charges de fonctionnement du Syndicat et du remboursement de l'emprunt. La représentation de chaque commune au sein du SIVU reste à définir. La construction est prévue à l'emplacement du bâtiment de Bellecombe qui doit être démoli.

Nous devons soutenir ce projet.

HAUT BUGEY AGGLOMERATION (HBA)

Lors de la conférence des Maires du 1er avril dernier, il a été décidé :

- De reconduire le dispositif « **fonds de concours** » pour les communes membres de la communauté d'agglomération Haut Bugey. Une enveloppe de 5 400 000 € sera mise en place pour la période 2021 à 2026 soit 900 000 € / an. Un projet par année pour chaque commune sera financé à hauteur de 20 % du projet plafonné à 500 000 €, soit 100 000 € maximum de subventions, et 30 % pour les projets inférieurs à 50 000 €. Seront éligibles exclusivement les dépenses d'investissement qui sont en dehors des domaines de compétence de HBA.

- Le service « **politique contractuelle** » de HBA aura pour mission d'accompagner les communes à la recherche de financements pour leurs projets communaux.

- Maison de l'habitat : ce dispositif permettra, en fonction des revenus de chaque foyer, de pouvoir bénéficier d'aides pour financer des projets de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. En cours d'élaboration, des précisions concrètes vous seront apportées prochainement.

Référents commerces : A la demande des services d'HBA, chaque commune doit désigner un référent « commerces ». Nathalie VARIGNIER a été désignée référente pour la commune d'Aranc.

VIE DE LA COMMUNE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Aranc : Mr UMBER Jean Philippe et Domiane (Ex maison Julie Maréchal)

Mme HAHAMDI Dalila (Logement fruitière Aranc).

Mr GASNIER Ludovic et Mme THIELE Martha (Ex maison Blanc).

Rougemont : Mr BRANCHEY David et Hélène, LECLERC Léo et BRANCHEY Méghane et LABBE Céline (Ex maison Neufcoeur)

Résinand : Mr ETEVENAUX Jean Axel et BERNARDINI Elisabetta (Ex chalet Fabien Raffier).

Mr FALCONNIER Yoann (Ex maison Lebalch).

Les Pézières : Mme DA SILVA FERREIRA Rute (logement cure des Pézières).

Mme SOUSSAN Vanessa (logement cure des Pézières).

ETAT CIVIL

Décès :

Le 27 mars 2021 à Hauteville, est décédé **Mr SCOLA Robert** domicilié au Mont d'Aranc.